



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 29 mai 2008 — N° 90

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Normandeau, vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, dépose :

Le Rapport de la ministre sur les nouveaux pouvoirs des municipalités en matière de crédits de taxes à l'investissement et de mesures d'aide limitée.
(Dépôt n° 1009-20080529)

M. le président dépose :

Le rapport annuel d'activités du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 1010-20080529)

Le rapport annuel de gestion du Protecteur du citoyen, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;
(Dépôt n° 1011-20080529)

Le rapport du Comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation des régimes de retraite, volumes I et II.
(Dépôt n° 1012-20080529)

29 mai 2008

Dépôts de rapports de commissions

Mme Dionne-Marsolais (Rosemont), à titre de vice-présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 20, 21, 22 et 27 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1013-20080529)

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 28 mai 2008, a procédé à l'élection du vice-président de la Commission;

(Dépôt n° 1014-20080529)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 28 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 80, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1015-20080529)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 20, 21, 22 et 27 mai 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1016-20080529)

29 mai 2008

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Francoeur (Portneuf) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 865 citoyens et citoyennes des régions de la Mauricie, de Québec et de Portneuf, concernant le projet d'usine de transformation et d'optimisation de la fibre à Notre-Dame-de-Montauban.

(Dépôt n° 1017-20080529)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Morissette (Charlesbourg) dépose :

Un document, en date du 20 octobre 1996, produit par la Commission ontarienne des droits de la personne, concernant la politique ontarienne sur la croyance et les mesures d'adaptation relatives aux observations religieuses.

(Dépôt n° 1018-20080529)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, lors de la séance du 28 mai 2008, sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **60** en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 63 est adopté.

29 mai 2008

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 63 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Beauce-Sud), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, et M. Turp (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée internationale des casques bleus le 29 mai, et qu'elle honore le courage et le dévouement des femmes et des hommes qui ont servi dans des opérations de maintien de la paix.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), et M. Bouchard (Vachon) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne, aujourd'hui le 29 mai, la 11^e édition des prix Phénix, qui se déroulera pour la deuxième fois sous son enceinte, et qu'elle rende hommage aux finalistes pour leur exceptionnelle contribution à l'environnement et au développement durable.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

29 mai 2008

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin de procéder au mandat statutaire concernant la *Loi sur les compétences municipales*.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 11, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

29 mai 2008

La séance reprend à 15 h 02.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires autochtones, propose que le principe du projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 17 h 59, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

La séance reprend à 20 h 02.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Pelletier, ministre responsable des Affaires autochtones, proposant que le principe du projet de loi n° 54, Loi modifiant la Loi sur la police et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 54 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 54 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

29 mai 2008

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 28 mai 2008, sur la motion de M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le principe du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 89 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 89 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 30 mai 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 20 h 18, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 30 mai 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

29 mai 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 63, Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne :

(Vote n° 60)

POUR - 103

Arcand	Damphousse	Grondin	Méthé
Arseneau	De Martin	Hamad	Morasse
Auclair	Deschamps	Harel	Morin
Auger	Deslières	James	Morissette
Bachand	Desrochers	Jérôme-Forget	Normandeau
Beauchamp	Diamond	Kelley	Ouellette
Beaupré	Dionne-Marsolais	Kotto	Ouimet
Béchar	Domingue	Lapointe	Paquet
Bédard	Dorion	<i>[Crémazie]</i>	Pelletier
Benjamin	Doyer	Lapointe	<i>[Chapleau]</i>
Benoit	Drainville	<i>[Groulx]</i>	Pelletier
Bergman	Dubourg	Leblanc	<i>[Rimouski]</i>
Bérubé	Dufour	L'Écuyer	Proulx
Blais	Dupuis	<i>[Pontiac]</i>	Reid
Bonnardel	Ferland	L'Écuyer	Roux
Bouchard	Fournier	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy Verville
Boulet	Francoeur	Legault	Schneeberger
Caire	Gaudreault	Léger	Simard
Camirand	<i>[Hull]</i>	Lemay	St-Pierre
Charbonneau	Gaudreault	Lessard	Taillon
Charest	<i>[Jonquière]</i>	MacMillan	Therrien
Clermont	Gautrin	Malavoy	Trottier
Cloutier	Gendron	Maltais	Turp
Côté	Gingras	Marcoux	Vallée
Couillard	Girard	Marois	Vallières
Courchesne	Gonthier	Marsan	Wawanoloath
Cousineau	Gosselin	Ménard	Whissell
Curzi	Grandmont	Merlini	